

Séance ordinaire du 7 septembre 2012**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2012.
- 1.3 Rapport des comités.
- 1.4 Remplacement du maire suppléant.
- 1.5 Projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'août 2012.
- 2.2 Permanence de monsieur Éric Bordeleau à titre de directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- 2.3 Création d'un poste d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- 2.4 Permanence de madame Suzie Provençal.

3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 3.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim.
- 3.2 Vente du camion de désincarcération et de premiers répondants.

4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 4.1 Offre de service pour les plans et devis de drainage.

5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- 5.2 Demande de dérogation mineure numéro 92 concernant le lot 52-11P situé aux adresses se situant entre les numéros civiques 420 à 434, chemin Stéphane Richer.
- 5.3 Demande d'engagement et de reconnaissance d'exécution de travaux par le propriétaire du lot 30-6, Rang 4, Canton de Hartwell, circonscription foncière de Papineau.

- 5.4 Demande d'occupation du domaine public devant les propriétés situées aux 933, 937 et 941, Rang 4 Sud, du Canton de Hartwell.

6. **COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- 6.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

7. **LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

- 7.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

8. **CORRESPONDANCE**

- 8.1 Demande de madame Pauline Leblanc (installation d'un lampadaire).
- 8.2 Demande de dons de la FADOQ de Montpellier.
- 8.3 Demande de dons de West Quebecers.
- 8.4 Réponse du ministère des Transports à la demande d'un ajout d'un panneau d'arrêt.
- 8.5 Réponse du ministère des Transports à la demande de réduction de vitesse et d'ajout d'une traverse pour piéton. Demande d'installation d'une glissière de sécurité.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **7 septembre 2012 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Paul Malouf	Gilles Robillard	Robert Johnson
Louise Houle Richard	Pierre Paquin	Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Environ 50 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1

209-09-2012

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée**1.2**

210-09-2012

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2012.

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2012 soit adopté par les membres du conseil.

Adoptée**1.3****Rapport des comités.****Loisirs, culture et tourisme – Monsieur Gilles Robillard**

Monsieur Gilles Robillard remercie tous les commanditaires qui ont participé aux activités de l'année 2012 soit les feux d'artifice du 25 février, la St-Jean Baptiste, les feux d'artifice du 28 juillet et le Gymkhana les 24 et 25 août dernier. Il remercie madame Josiane Papin pour son bénévolat lors de l'évènement du Gymkhana. Il informe les citoyens que les feux d'artifice se poursuivront en 2013.

Urbanisme (CCU) – Madame Lise Villeneuve

Madame Lise Villeneuve mentionne que la consultation publique sur le plan d'urbanisme et les règlements de zonage a eu lieu les 11 et 12 août dernier.

Il y a eu une forte participation de la part des citoyens. Nous avons reçu jusqu'au 27 août de nombreux commentaires et mémoires. Merci à tous ceux et celles qui se sont présentés aux consultations et qui ont soumis des commentaires écrits.

La présentation faite par monsieur Sébastien Dumas, urbaniste, de la firme Groupe IBI/DAA sera sur le site internet le 10 septembre et la synthèse des commentaires et des mémoires est actuellement sur le site internet.

Une rencontre du CCU s'est tenue le 6 septembre dernier pour étudier les commentaires des citoyens et faire leurs recommandations aux membres du conseil. Le conseil se rencontrera le 12 septembre pour statuer sur les changements à apporter.

Dans la semaine du 24 septembre, le plan d'urbanisme et les règlements finaux seront disponibles pour leurs adoptions à l'assemblée ordinaire du 5 octobre. Un tableau synthèse des modifications sera disponible sur le site internet.

Réfection des berges – Monsieur Robert Johnson

J'aimerais remercier les étudiants Alexander Hutton et Alexandre René pour leurs efforts dans le dossier de la réfection des berges. Ils ont travaillé très fort durant la période estivale et ils sont retournés aux études.

Nous avons maintenant des photos des berges de tous les riverains des lacs Viceroy, Barrière et Simon. Une note de conformité a été donnée à chaque berge. L'organisme du bassin versant a eu plusieurs demandes pour des plans gratuits d'aménagement du littoral et selon notre site internet, le pourcentage de sensibilisation continue de s'accroître.

En espérant que tous les riverains profitent de l'automne et du printemps prochain pour continuer leurs efforts à protéger les berges de nos lacs.

1.4

211-09-2012

Remplacement du maire suppléant.

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement du poste de maire suppléant vient à échéance;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon nomment madame Lise Villeneuve à titre de maire suppléante à compter de ce jour, et ce, pour une période de six (6) mois;

Adoptée

c.c. Trésorerie

1.5

212-09-2012

Projet d'entente intermunicipale concernant le parc industriel régional de la MRC de Papineau.

CONSIDÉRANT QUE le plan de développement et de diversification économique (PDDÉ) de la MRC a été adopté le 20 mai 2009 lors de la séance du conseil des maires conformément à la résolution numéro 2009-05-339;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2011-11-208 adoptée lors de la séance du conseil des maires tenue le 23 novembre 2011, privilégiant le projet « Création d'un parc industriel régional de la MRC de Papineau à Thurso » issu du PDDÉ et y affectant une somme du Pacte rural 2007-2014;

CONSIDÉRANT les séances d'informations tenues le 25 avril et le 20 juin auprès des membres du conseil des maires sur le projet « Création d'un parc industriel régional de la MRC de Papineau à Thurso » et les recommandations qui en ont découlé;

CONSIDÉRANT la séance d'information tenue le 27 août dans laquelle les conseillers de la municipalité de Lac-Simon ont été invités à se faire expliquer le projet de la « Création d'un parc industriel régional de la MRC de Papineau à Thurso »;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités situées sur le territoire de la MRC ont jusqu'au 28 septembre 2012 pour accepter l'entente intermunicipale;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon ne participent pas à ladite entente intermunicipale visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement de tout ou partie d'un parc industriel régional à Thurso.

Adoptée

c.c. Trésorerie
MRC de Papineau

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

213-09-2012

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'août 2012.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois d'août 2012;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'août totalisant la somme de **151 592,68 \$** portant les numéros de chèques **7508 à 7655** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **7 611,81 \$** soit adoptée. Pour un montant total de **159 204,49 \$**

Adoptée

c.c. Trésorerie

2.2

214-09-2012

Permanence de monsieur Éric Bordeleau à titre de directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE la période de prolongation de monsieur Éric Bordeleau est échue;

CONSIDÉRANT QU'au cours de la période de prolongation, monsieur Éric Bordeleau a su démontrer ses capacités à bien gérer la pression en fonction de nombreux dossiers;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bordeleau a acquis de bonnes connaissances depuis son entrée en fonction;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent à monsieur Éric Bordeleau sa permanence à compter du 10 septembre 2012 à titre de directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

2.3

215-09-2012

Création d'un poste d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer en permanence un poste d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Gamet occupe temporairement depuis le 16 avril dernier le poste d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent la création d'un poste d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme et accordent à madame Nathalie Gamet sa permanence à compter du 17 septembre 2012 à l'année 4 de l'échelon 7 du personnel administratif;

Adoptée

c.c. Trésorerie

Madame Nathalie Gamet, adjointe au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

2.4

216-09-2012

Permanence de madame Suzie Provençal.

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Gamet est nommée à compter du 17 septembre 2012 à titre d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE madame Suzie Provençal occupe temporairement depuis le 16 avril dernier le poste de madame Nathalie Gamet à titre de secrétaire administrative, réceptionniste;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent à madame Suzie Provençal sa permanence à compter du 17 septembre 2012 à titre de secrétaire administrative, réceptionniste à l'année 1 de l'échelon 4 du personnel administratif;

Adoptée

c.c. Trésorerie

Madame Suzie Provençal, secrétaire administrative, réceptionniste

3.**INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS****3.1****Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim.**

Le rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim est déposé en copie aux membres du conseil. Monsieur le conseiller Robert Johnson en fait la lecture.

3.2

217-09-2012

Vente du camion de désincarcération et de premiers répondants.

CONSIDÉRANT QUE le véhicule de désincarcération et de premiers répondants est hors service;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon ont adopté une résolution pour acquérir un nouveau véhicule de désincarcération et de premiers répondants;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE ledit véhicule soit mis en vente par le biais d'internet et du journal de la Petite-Nation.

Adoptée

c.c. Trésorerie

4.**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES****4.1**

218-09-2012

Offre de service pour les plans et devis de drainage.

CONSIDÉRANT QUE le drainage et l'écoulement des eaux sur une partie du chemin du Tour-du-Lac sur environ deux (2) kilomètres seront réalisés à l'automne prochain ainsi qu'à l'été 2013;

CONSIDÉRANT QUE le drainage et l'écoulement des eaux seront réalisés dans une courbe en bas de pente entre le 2050 et le 2090 du chemin du Tour-du-Lac;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent l'offre de service de « Techni-Plus services techniques inc. » au coût de 2 800,00 \$ plus taxes pour l'étude et la conception de plans et devis pour améliorer le drainage et l'écoulement des eaux dans ses secteurs.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Robert Flynn, consultant

Monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics

5.**URBANISME ET ENVIRONNEMENT****5.1****Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

Le rapport mensuel du directeur est déposé aux membres du conseil. La Conseillère, madame Lise Villeneuve en fait la lecture.

5.2

219-09-2012

Demande de dérogation mineure numéro 92 concernant le lot 52-11P situé aux adresses se situant entre les numéros civiques 420 à 434, chemin Stéphane Richer.

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Gaston A. Tremblay demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a soumis de commentaires lors de cette séance;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 92 concernant le lot 52-11P situé entre les numéros civiques 420 à 434, chemin Stéphane Richer.

Adoptée

c.c. Propriétaire des numéros civiques 420 à 434, chemin Stéphane Richer
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

5.3

220-09-2012

Demande d'engagement et de reconnaissance d'exécution de travaux par le propriétaire du lot 30-6, Rang 4, Canton de Hartwell, circonscription foncière de Papineau.

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire dudit lot demande à la municipalité un délai pour exécuter ses travaux pour stabiliser la rive en raison de la pente accentuée;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et le directeur général, monsieur Jacques Maillé à signer une entente d'engagement et de reconnaissance d'exécution de travaux avec le propriétaire du lot 30-6 Rang 4, Canton de Hartwell, comté de Papineau.

Adoptée

c.c. Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme
Monsieur Roch Fugère, propriétaire

5.4

221-09-2012

Demande d'occupation du domaine public devant les propriétés situées aux 933, 937 et 941, Rang 4 Sud, du Canton de Hartwell.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots 13, subdivision 26, lot 14, subdivision A-9, lot 14, subdivision A-10, lot 14, subdivision A-11, Rang 4, du canton de Hartwell demandent à la municipalité de remplir le fossé devant la façade de leurs propriétés;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires s'engagent à faire les travaux à leurs frais tout en respectant les conditions demandées par la municipalité;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et le directeur général, monsieur Jacques Maillé à signer une entente avec les propriétaires desdits lots.

Adoptée

c.c. Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

6.

COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

6.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

7.

LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

7.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

8.

CORRESPONDANCE

8.1

222-09-2012

Demande de madame Pauline Leblanc (installation d'un lampadaire).

Madame Pauline Leblanc demande d'installer un lampadaire au coin de la rue Cayer près du chemin de la Baie-de-l'Ours, car elle possède un casier postal à cet endroit;

CONSIDÉRANT la demande adressée par madame Leblanc afin d'installer un lampadaire au coin de la rue Cayer;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon rejettent la demande d'installer un lampadaire au coin de la rue Cayer près du chemin de la Baie-de-l'Ours.

Adoptée

c.c. Madame Pauline Leblanc

8.2

Demande de dons de la FADOQ de Montpellier.

Les membres des rayons de soleil (FADOQ) de Montpellier demandent une aide financière de la part de leur club des aînés. Les membres du conseil ne donnent pas suite à leur demande.

8.3

Demande de dons de West Quebecers.

Les membres de l'association de West Quebecers demandent une aide financière. Les membres du conseil ne donnent pas suite à leur demande.

8.4

Réponse du ministère des Transports à la demande d'un ajout d'un panneau d'arrêt.

Le ministère des Transports ne donne pas suite à la demande de la municipalité de Lac-Simon à l'effet d'ajouter un panneau d'arrêt.

8.5

Réponse du ministère des Transports à la demande de réduction de vitesse et d'ajout d'une traverse pour piéton. Demande d'installation d'une glissière de sécurité.

Le ministère des Transports a répondu favorablement à la demande de la municipalité de Lac-Simon à l'effet de réduire la vitesse à 30 kilomètres et d'ajouter une traverse pour piéton devant le quai public et à la plage municipale. Par rapport à l'installation d'une glissière de sécurité pour le site de la rue Hilaire, le contrat a été octroyé à l'été 2012.

9.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Robert Ladouceur demande d'ajouter une glissière sur la Route 321 bordant la baie Groulx. Monsieur Michel Pilon demande si la municipalité inspectera les fosses scellées. Elles le seront en 2013. Monsieur Jean-Guy Maillé demande où en est rendu le dossier de la Coop Santé. Un sondage a été réalisé et l'étude de faisabilité est en cours, la 1re étape de l'étude a eu lieu en juillet et août et le résultat est favorable à 80 %. L'étude sera complétée en novembre incluant un plan d'affaires.

10.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

223-09-2012

Levée de l'assemblée.

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 20 h 45.

Adoptée

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC
Maire

Jacques Maillé
Directeur général